



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 08/10/19

Reçu en Préfecture le : 11/10/19  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 7 octobre 2019**  
**D-2019/403**

***Aujourd'hui 7 octobre 2019, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Marie-José DEL REY, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Matthieu ROUYEYRE,

*Madame Michèle DELAUNAY présente jusqu'à 16h40*

**Excusés :**

Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY

## Augmentation des tarifs pour la sécurisation des foires attractions

Madame Maribel BERNARD, Conseillère municipale déléguée, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Suite à des violences en 2018 sur le champ de foire entre les forains et des jeunes des quartiers, la Préfecture a demandé à la ville de Bordeaux en sa qualité d'organisateur de la manifestation, la mise en place d'un dispositif de sécurisation et de filtrage des lieux.

Celui-ci a fait l'objet d'une présentation et d'une validation par les services de la Préfecture début 2019 pour être expérimenté sur la foire de Mars 2019.

Afin de conserver l'image d'une foire ouverte en ville et de ne pas pénaliser certains métiers de forains par rapport à d'autres, le dispositif adopté conserve 8 entrées sur l'esplanade des Quinconces, sécurisées par un ADS (agent de sécurité) pour les jours d'affluence de l'ouverture à la fermeture du champ de foire.

A savoir :

- Hors période vacances scolaires : Me- Ve- Sa –Di
- Pendant les vacances scolaires : tous les jours de la semaine

Le retour d'expérience a permis de constater qu'aucune altercation n'a eu lieu.

Les forains, plutôt réticents au départ, ont reconnu que cette sécurisation modérée avait eu un effet bénéfique sur l'image et l'attractivité de la foire avec notamment le retour des familles.

Toutefois ce dispositif génère un surcoût important pour la ville. En fonction du prestataire de sécurité et du nombre de jours de la foire (3 semaines + 1 semaine optionnelle), le budget à prévoir se situe entre 50000 et 60000€ / foire.

La ville de Bordeaux a ainsi supporté la totalité du coût (59 974,94 €) pour la foire de Mars 2019 dans l'attente d'une répartition de cette charge entre la ville et les forains. Dans cette perspective, une réunion a été organisée en avril avec leur représentant.

Une étude des tarifs réalisées auprès d'autres communes qui ont une tradition d'accueil des forains (Albi, Tours, Rouen, Nantes, Rennes, Grenoble) a permis de comparer les tarifs pratiqués (cf annexe).

Ainsi, il a été décidé d'augmenter les tarifs des 160 attractions de 20% ce qui permet une répartition équitable en fonction du type de métier et équivaut à peu près à la moitié du coût du dispositif de sécurité :

	Montant facturé en mars 2019*	Montant majoré de 20%	Différence
Attractions restaurant	2 903,53 €	3 484,24 €	580,71 €
Attractions diverse	2 528,16 €	3 033,79 €	505,63 €
Manèges Skooter et Grandes attractions	49 370,18 €	59 244,22 €	9 874,04 €
Petits manèges	15 094,45 €	18 113,34 €	3 018,89 €
Boutiques	40 449,52 €	48 539,42 €	8 089,90 €

\* : *montant facturé recalculé de 31 jours (mars 2019) à 24 jours (oct 2019)*

Participation pour la sécurisation à hauteur de : **22069,17€**

**Evolution du coût par jour par attraction :**

	coût par jour (mars 2019)	coût par jour après augmentation de 20% (oct 2019)
boutique de 10 mètres de façade sur 3,50 mètres de profondeur	11,90	14,28
boutique de 15 mètres de façade sur 6 mètres de profondeur	30,60	36,72
attractions diverses (palais du rire, train fantôme ...) de 20 mètres de façade sur 10 mètres de profondeur	46,00	55,2
attractions diverses (simulateur) de 10 mètres de façade sur 5 mètres de profondeur	11,50	13,8
grand manège de 20 mètres de façade sur 20 mètres de profondeur	92,00	110,4
grand manège ou skooter de 35 mètres de façade sur 15 mètres de profondeur	120,72	144,86
petit manège de 10 mètres de façade sur 10 mètres de profondeur	23,00	27,6

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à augmenter ces tarifs.

**ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

ABSTENTION DU GROUPE ECOLOGISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 octobre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Maribel BERNARD**

## Annexe

Analyse des tarifs avec d'autres communes :

FOIRE DE BORDEAUX				Albi	Tours	Rouen	Nantes	Grenoble	Rennes
	durée	montant facturé	coût par jour						
boutique de 10 mètres de façade sur	4 semaines + 3 jours	35m <sup>2</sup> x31 j x 0,34 = 368,90	<b>11,90</b>	15,31	12,43	17,86	11,9	18,08	
	31 jours								
boutique de 15 mètres de façade sur 6	4 semaines + 3 jours	90m <sup>2</sup> x31jx0,34= 948,60	<b>30,60</b>	28,69	31,97	33,02 €	30,60	46,49	38,24
	31 jours								
attractions diverses (palais du	4 semaines + 3 jours	200m <sup>2</sup> x31jx0,23=1426	<b>46,00</b>	49,38	71,05	55,73 €	48,00	65,77	16,23
	31 jours								
attractions diverses (simulateur)	4 semaines + 3 jours	50m <sup>2</sup> x 31j x 0,23 = 356,50	<b>11,50</b>		17,76	22,23 €	17,00	25,83	20,06
	31 jours								
grand manège de 20 mètres de	4 semaines + 3 jours	400m <sup>2</sup> x 31 x 0,23 = 2852	<b>92,00</b>	105,00	131,71	97,02 €	84,00	154,99	98,42
	31 jours								
grand manège ou skooter de	4 semaines + 3 jours	525m <sup>2</sup> x 31 x 0,23 = 3743,25	<b>120,72</b>	137,81	163,12	122,83 €	110,25	193,43	119,33
	31 jours								
petit manège de 10 mètres de façade	4 semaines + 3 jours	100m <sup>2</sup> x 31j x 0,23 = 713	<b>23,00</b>	26,25	35,53	35,09 €	34,00	38,06	29,64
	31 jours								